

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION BEATRICE

31 mars 2007

PROCES VERBAL

Président de séance : Marie ROGEZ, Présidente de l'association Béatrice

Secrétaire de séance : Martine ROUSSEL, Secrétaire de l'association Béatrice.

Sont présents ou représentés : Frédéric BUQUET, vice-président
Nathalie VEROLA, Trésorière
Céline ROGEZ, Secrétaire Adjointe

Convoqués par le Conseil d'administration, les Membres de l'association Béatrice se sont réunis à 17h30 le samedi 31 mars 2007, 4 membres se sont fait représenter.

L'Assemblée a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entendre le bilan financier présenté par la Présidente, approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2006,
- Procéder au vote du quitus aux Administrateurs pour leur gestion,

La Présidente Marie ROGEZ ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux Membres de l'association Béatrice.

Le secrétariat de la séance est assuré par le MARTINE ROUSSEL, la Secrétaire.

La Présidente remercie ensuite Jean Claude CAILLARD pour sa créativité dans l'élaboration de nouvelles plaquettes de présentation de l'association Béatrice et le groupe DEBUCY pour sa générosité pour avoir gratuitement imprimé ces plaquettes.

Elle se félicite également du nombre de 70 visiteurs par mois qui sont venus sur le site Internet de l'association Béatrice.

1) Rapport financier

La Présidente Marie ROGEZ présente le rapport financier de l'Association Béatrice pour l'année 2006.

Les recettes de l'année 2006 ont été de 14 769 € de dons et d'intérêts du compte postal.
14 700 euros ont été envoyés à Feed Trust.

Les charges de l'Association en 2006 ont été les suivantes :
-Frais de timbres et enveloppes: 53€

Le total des charges pour l'année 2006 s'élève à 1784,38€, cette somme a été entièrement et personnellement prise en charge par la présidente Marie ROGEZ.

2) Bilan des actions pour l'année 2006

La Présidente fait part aux membres de l'Association du bilan des actions de l'association.

Elle rappelle les missions de l'association Feed Trust qui sont les suivantes :

- Mission éducative
- Mission de distribution de compléments alimentaires pour 385 enfants

- Mission de dispense de soins médicaux par le biais de consultations médicales au dispensaire.
- Mission de sensibilisation à l'hygiène par la distribution de Kit d'hygiène distribués tous les trois mois.

La Présidente fait part aux membres de l'Association du fait que le dispensaire rénové en 2005 par l'association n'a pu, comme cela était prévu, être acheté.

En effet, les vendeurs du terrain ont indiqué qu'ils ne voulaient plus vendre. La Présidente souligne que la situation du dispensaire dans le quartier des intouchables était de toute façon une source de difficultés pour que les autres castes puissent avoir accès au dispensaire.

Dès lors, la présidente évoque le projet de construction d'un nouveau dispensaire sur un autre terrain, plus neutre en ce qui concernerait sa situation géographique, plus facile d'accès pour les villageois des trois villages alentours, permettant ainsi à une population plus importante de pouvoir bénéficier des soins médicaux.

Elle ajoute cependant que le boom économique actuel de l'Inde a fait augmenter de façon très significative le prix des terrains, que la recherche d'un terrain prendra donc du temps et qu'enfin, il est prévu un budget de 30 000 euros pour viabiliser le terrain et construire les bâtiments.

Le projet est retenu de manière favorable par les membres de l'association. Devant la difficultés de trouver un terrain, il est envisagé de recruter un médecin et une infirmière pour travailler sur le site actuel (en location) en attendant.

3) Questions diverses

La présidente donne ensuite la parole à plusieurs des membres de l'Association afin que soient débattues par l'assemblée les questions suivantes :

. Recherche de nouveaux donateurs

Il s'agit aujourd'hui de mettre en place des projets permettant de faire connaître l'association Béatrice afin de trouver de nouveaux donateurs.

Différents membres de l'association ont proposés plusieurs idées et les projets suivants ont été retenus :

- Participer à une Foire à tout dont les bénéfices iraient à l'association Béatrice. Il a donc été décidé de répertorier les différentes dates des manifestations de Foire à Tout dans la région : St Pierre de Manneville, Mont saint Aignan, celle de la Place de la Rougemare ou celle de St Hilaire et de participer à l'une d'entre elles au mois de septembre ou d'octobre 2007. Martine ROUSSEL s'est alors proposée de se charger des contacts nécessaire pour mettre en place l'organisation de la participation de l'Association Béatrice à l'une des Foires à Tout.
- Elaborer une lettre type que chaque membre de l'association adresserait auprès de sa mairie pour le sensibiliser à l'action de l'association et éventuellement prétendre à une subvention.
- Prendre le contact de journaliste au sein des journaux suivants : Paris Normandie et Liberté Dimanche seront contacté par Françoise CAILLARD et Martine ROUSSEL, Rouen Magazine sera contacté par Marie ROGEZ afin de « faire parler » de l'association Béatrice.
- Organiser un repas Indien par le biais d'une association Diepoise dont les bénéfices iraient à l'association Béatrice.
- Organiser la participation de l'association Béatrice à la fête de la Musique 2007 par exemple Rue du Coteaux à Rouen (76), par l'élaboration d'un buffet Indien qui serait vendu au profit de l'association Béatrice.

- Prendre contact avec certains Clubs afin de les sensibiliser à l'action de l'Association Béatrice (Lion's Club, Rotary..)

Gérard Colignon propose d'adresser la plaquette de présentation de l'association Béatrice aux formateurs de Kalher Communication France (200 personnes), société avec qui il est contact.

Résolutions

La Présidente Marie ROGEZ reprend chaque point à l'ordre du jour et ceux débattus au cours de l'assemblée générale afin que les membres de l'Assemblée Générale donnent leur avis.

Elle propose à l'Assemblée les résolutions suivantes :

- **1^{ère} Résolution** : L'Assemblée approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés par la Présidente.
La présente résolution est approuvée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.
- **2^{ème} Résolution** : L'Assemblée donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31/12/2006.
La présente résolution est approuvée par l'ensemble des Membres présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été établi ledit Procès-Verbal

La Secrétaire

Un administrateur

La Présidente